

## VŒUX 2025

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous retrouve pour cette cérémonie des vœux, à la fois simple et conviviale, à l'image de notre commune et je vous remercie de votre présence, ainsi que les élus des communes voisines.

C'est pour moi l'occasion de vous présenter le bilan de l'année écoulée et d'esquisser les projets de demain, malgré les années difficiles/ qui se profilent pour les collectivités territoriales : des économies sont demandées mais les obligations de services, et les attentes de nos concitoyens quant à elles, ne diminueront pas.

Comment mener à bien les projets malgré les restrictions financières, développer les infrastructures communales, accompagner les citoyens de tout âge dans leur vie de tous les jours, tout en maintenant la qualité de vie et les relations intergénérationnelles.

A nous, les élus,/c'est notre mission de savoir faire au moins autant, avec des moyens au mieux, constants.

Notre commune a vu en 2024 l'achèvement du chantier de la médiathèque MEDIA'LAC au centre du village et son ouverture en septembre.

Ce bâtiment conçu avec des critères intégrant des matériaux durables, des systèmes d'énergie renouvelable (la géothermie et le solaire) et des techniques avec des matériaux innovants/ sera un modèle pour la réduction de la consommation d'énergie.

Il remplit ses fonctions de tiers-lieu créateur de lien social intergénérationnel, si important dans les périodes que nous vivons, il est au centre d'une dynamique culturelle au cœur de la commune.

Vous êtes déjà nombreux à avoir pris possession des lieux et à participer aux diverses animations/ proposées pour tous les publics des plus jeunes aux plus anciens avec tous les outils mis à disposition et les nouvelles collections en cours d'équipement.

Nous avons souhaité vous accompagner en rendant l'accès à tous ces services gratuit. L'inauguration aura lieu le 12 avril.

L'année 2024 a été aussi celle de la poursuite des travaux dans le groupe scolaire :

- la construction d'un préau dans la cour de l'école maternelle et le réaménagement d'une classe de l'école maternelle.
- La transformation de l'ancienne bibliothèque en restaurant scolaire, garderie et salle d'activité pour les maternelles, reliée par une passerelle au restaurant des élémentaires.

Tous ces travaux participent à un meilleur accueil des enfants lors des temps périscolaires qui représentent 6 heures de leur temps journalier.

L'importance et la qualité de l'accueil des enfants au sein de notre commune est de notre responsabilité. Ils représentent l'avenir de notre société et il est de notre devoir de leur offrir un environnement sûr et bienveillant.

L'accueil des enfants ne se limite pas à la simple garde ou à l'encadrement. Un accueil de qualité contribue à leur épanouissement personnel, social et émotionnel. Il favorise leur intégration dans la communauté et leur apprend les valeurs de respect, de solidarité et de partage.

Toujours pour répondre aux besoins d'accueil des enfants mais dans le domaine extra-scolaire (vacances et mercredi après-midi) le permis pour l'agrandissement des locaux de Planet'Jeunes est en cours d'instruction. Cet agrandissement permettra aussi de développer des actions pour les familles (sorties, conférences, animations, lieu d'écoute....) à l'échelle des 10 000 habitants du territoire du SIVU Planet Jeunes.

2024 a vu le démarrage du chantier d'élargissement du chemin de la Patte d'oie avec la création d'un trottoir et la modification de l'accès au giratoire de Villarcher sur la route départementale. Je remercie les riverains pour leur compréhension et leur patience car ce projet a demandé beaucoup de négociation et d'études.

Les travaux devraient s'achever au printemps et transformer la desserte de ce quartier.

Dans le même secteur, les travaux de renforcement de la digue de la Leysse entre le pont de l'autoroute A41 et le pont du Tremblay sont en cours d'achèvement. Ces travaux vont renforcer le côté droit de la digue (côté Villarcher) en confortant l'existant, elle est élargie de 5m sur toute sa hauteur.

Nous avons tout dernièrement testé notre Plan Communal de Sauvegarde lors d'un exercice intercommunal d'inondations sous la direction de la préfecture. Cela a permis certains ajustements tout en souhaitant à ne jamais avoir à le déclencher.

J'encourage tous les citoyens à s'inscrire au système d'alerte à la population (par internet sur la page d'accueil du site de la mairie ou directement en mairie, cela est très simple).

2025 devrait voir l'aboutissement du dossier de l'aménagement du parking du complexe Noël Mercier et de ses abords. Après de nombreuses concertations, rencontres et études le projet est définitivement arrêté, le permis délivré et le marché public est lancé. Le chantier devrait débuter ce printemps. Vous devriez découvrir ces nouveaux lieux lors de la prochaine cérémonie des vœux.

Il nous faudra ensuite poursuivre la liaison en modes doux vers le giratoire de l'aéroport conjointement avec Grand Lac pour la connexion avec la piste cyclable.

Les élus travaillent régulièrement avec les structures intercommunales, départementales pour de multiples projets qui impactent la commune :

- l'aménagement d'un giratoire rue de la Françon-avenue de Villarcher dont les travaux vont débuter en 2025
- l'agrandissement de la zone de la Prairie avec l'installation de nouvelles entreprises et l'aménagement de la zone d'activité vers la future halte ferroviaire /sous la direction de Chambéry Grand Lac Économie
- Conformément à la loi, des communes de Grand Lac, Grand Chambéry et

Cœur de Savoie mettront prochainement en place, avec l'appui de Métropole Savoie pour les études préalables, une **Zone à Faibles Emissions Mobilité (ZFE-m)**. Ce dispositif applicable au printemps 2025, vise à limiter la circulation des véhicules les plus polluants, pour une meilleure qualité de l'air, ainsi qu'une santé et un cadre de vie préservés. Notre commune est concernée par cette zone et l'enquête publique est en cours. Vous trouverez tous les renseignements en mairie ou sur le site internet.

La gestion saine des finances communales, la recherche de subventions auprès de divers organismes, souvent longue et compliquée, nous permet sans augmentation des taux d'imposition, de poursuivre la réalisation des projets d'aménagement de la commune. Nous nous étions engagés, pour l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens/et des nouveaux habitants à venir.

En effet plusieurs programmes immobiliers ont obtenu leur permis de construire: sur les hauteurs de la commune aux Grandes côtes, derrière la Française pour terminer l'aménagement du centre bourg, au chemin des Prés et dans le secteur des Bouvards dessus soit une centaine de logements environ en accession à la propriété ou en locatif.

Nous avons anticipé l'arrivée de ces nouveaux habitants, et prévu l'adaptation des équipements publics pour le bien être de chacun.

**Voglans est aussi** une commune active comme en témoigne l'activité de ses associations dans tous les domaines sportifs, artistiques, culturels ou de loisir.

**Je ne peux que féliciter et remercier** tous les bénévoles qui jouent un rôle fondamental dans la vie communale par leur engagement généreux et solidaire. Leurs actions renforcent le lien social et offrent des services essentiels souvent complémentaires à l'action publique. Ils sont les acteurs majeurs de l'animation locale par l'organisation des événements festifs, sportifs ou culturels, occasions de rencontres, d'échanges et de convivialité.

La commune en retour se doit de soutenir ses associations en mettant à disposition des équipements, des moyens humains et un soutien financier.

**Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude** pour le dévouement et l'engagement des enseignants et des personnels qui accompagnent les enfants à l'école et sur les temps périscolaires. Grâce à votre patience, votre créativité et votre détermination vous aidez les jeunes esprits à apprendre et à grandir. Chaque jour vous investissez non seulement dans l'éducation mais aussi dans le développement personnel des enfants qui les conduira à devenir des citoyens responsables. Merci encore pour votre engagement envers notre communauté.

**Je tiens aussi à souligner le rôle essentiel** tenu par le personnel municipal pour le bon fonctionnement de notre commune. Que ce soit dans l'entretien des espaces publics, la gestion des services, vous êtes toujours présents pour répondre aux besoins de la population. Votre professionnalisme et votre efficacité contribuent à rendre notre environnement plus agréable et accueillant. Tout cela sous la direction d'Annabelle LEFORT notre nouvelle secrétaire générale.

**Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers** mes adjoints et les conseillers pour leur engagement et leur investissement dans la gestion des projets communaux et intercommunaux. Ils sont toujours vigilants à mes côtés pour défendre l'intérêt général des Voglanais/ et sont engagés pour la réussite des objectifs de l'équipe municipale. Merci mesdames et messieurs.

Pour clore ce discours, je voudrais vous rappeler qu'en 2024 Voglans a été classée dans sa catégorie, 1<sup>ère</sup> commune de Savoie sur 110 et 15<sup>ème</sup> sur 11 128 au plan national des villes et villages où il fait bon vivre, classement établi à partir de 205 critères./Ensemble, par notre action et notre engagement construisons une année 2025 pleine de tolérance et de solidarité pour que nous restions une commune où il fait bon vivre, ensemble.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, des agents communaux, je vous adresse à vous et vos proches, mes vœux les plus sincères et chaleureux : que cette nouvelle année soit empreinte de bonheur, de réussite et de prospérité pour chacun d'entre vous et préserve votre santé.

BONNE SOIREE A TOUS